



GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU **SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE :** un outil souple et pratique



Décroche
tes **rêves**

Québec 

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU **SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE :** un outil souple et pratique



Manon Bertrand, *responsable*
École Sainte-Madeleine
CS des Trois-Lacs

Linda Lamontagne, *responsable*
École de l'Escale et du Plateau
CS des Premières Seigneuries

Guylaine Carpentier, *responsable*
École Notre-Dame-des-Bois-Francis
CS des Bois-Francis

Solange Lemieux, *responsable*
École Clair-Soleil
CS des Navigateurs

Suzanne Dansereau
Conseillère pédagogique
CS des Découvreurs

Jean Thivierge, *responsable*
École Saint-Jean-Baptiste
CS de la Capitale

Rédaction
Catherine Doré

Supervision et coordination
Céline Michaud
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 04-01231

ISBN : 2-550-44348-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	6
1 LES PRÉALABLES À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS	8
Connaître la clientèle	8
Connaître les parents	8
Consulter les enfants, découvrir leurs champs d'intérêt et les impliquer dans les décisions qui les concernent	9
Soutenir et encourager les enfants dans leurs découvertes	10
Connaître l'équipe	10
Se connaître soi-même	10
Connaître les forces et les difficultés de chaque membre du personnel du service de garde	11
Consulter régulièrement l'équipe et la faire participer aux décisions	12
Soutenir chaque membre de personnel du service de garde	12
Connaître le milieu et les ressources disponibles	12
Les ressources humaines	12
Les ressources matérielles	14
Un véritable outil de travail	15
2 LES PRINCIPES DE LA RÉFORME ÉDUCATIVE	16
Un programme en harmonie	16
Le sens des compétences transversales	16
Les intentions éducatives des domaines généraux de formation	19
3 L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS	20
La planification de l'horaire	20
Exploiter davantage la période du matin	21
L'organisation de la période du midi	21
La période du soir	22
La planification des types d'activités	23
Les activités de routine	23
Les activités libres	23
Les ateliers d'activités à court terme	24
Les ateliers d'activités à long terme	24
Les activités spéciales	25
La période des travaux scolaires	26
Les journées pédagogiques et la semaine de relâche	27
Une évaluation continue du programme d'activités	29
4 LA DIFFUSION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS	30
L'information aux parents	30
L'information aux enfants	31
L'information au personnel de l'école	31
CONCLUSION	32
BIBLIOGRAPHIE	34
LECTURES SUGGÉRÉES	34
FORMATIONS SUGGÉRÉES	35
ANNEXES	36



Avant-propos

Un service de garde en milieu scolaire possède des caractéristiques qui lui sont propres. Rappelons ici la définition et les objectifs du service de garde en milieu scolaire, tels qu'ils sont prescrits par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Définition du service de garde en milieu scolaire

L'article 1 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire définit ces services de la façon suivante : « Les services de garde en milieu scolaire assurent la garde des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire d'une commission scolaire, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés. »

Les services de garde offerts en milieu scolaire complètent les services éducatifs fournis par l'école et sont principalement axés sur des activités récréatives. Afin d'offrir un service supplémentaire à l'école et d'assurer la continuité de la mission éducative de cette dernière, la planification des activités du service de garde en milieu scolaire doit faire partie intégrante du projet éducatif de l'école.

Objectifs du service de garde en milieu scolaire

Le service de garde en milieu scolaire poursuit les objectifs suivants :

- assurer la sécurité et le bien-être général des élèves ;
- participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école ;
- mettre en place des activités et des projets récréatifs qui aident au développement global des élèves ;
- encourager le développement d'habiletés sociales, telles que le partage et la coopération ;
- soutenir les élèves dans leurs travaux scolaires après la classe en leur offrant un temps et un lieu de réalisation appropriés et en leur donnant accès au matériel nécessaire.

Le service de garde constitue un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation développée – souvent pendant de nombreuses années – il s'établit des liens privilégiés entre l'équipe du service de garde, l'élève et ses parents.





INTRODUCTION

Le présent document s'adresse aux personnes responsables et aux membres du personnel des services de garde en milieu scolaire. Il se veut un guide qui leur permettra d'élaborer un programme d'activités qui, grâce à son caractère souple et pratique, sera utilisé par l'ensemble du personnel. Il indique où trouver les moyens et les outils qui leur permettront de créer leur propre programme d'activités, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs besoins.

Ce document présente également un intérêt certain pour les membres de la direction de l'école, véritables gestionnaires du service de garde et pour les membres du conseil d'établissement de l'école qui doivent rendre compte de la qualité des services dispensés dans leur école, en leur fournissant un outil de réflexion permettant une démarche d'autoévaluation du programme d'activités.

Ce document insiste sur l'importance d'entreprendre une démarche d'autoévaluation étroitement liée aux neuf compétences transversales et aux cinq domaines généraux de formation mis de l'avant dans le Programme de formation de l'école québécoise. Il indique également la façon de procéder à cette autoévaluation et le moment propice pour le faire.

La réflexion proposée se déroule en trois étapes. Avant d'entreprendre l'élaboration du programmes d'activités, il faut d'abord connaître les enfants qui fréquentent le service de garde et leurs parents, se connaître soi-même et connaître son équipe. Il faut également mettre en place des conditions qui encourageront tous les partenaires à s'impliquer dans la vie de leur service de garde et à se familiariser avec les éléments du Programme de formation de l'école québécoise qui concernent tout le personnel de l'école.



Dans un deuxième temps, il s'agit d'élaborer le programme d'activités en tenant compte des connaissances acquises, des valeurs éducatives de l'école, des forces de son équipe, des orientations choisies par le service de garde et des besoins spécifiques de sa clientèle.

Finalement, il est important de faire connaître ce programme à toutes les personnes concernées, soit les parents, les enfants et le personnel de l'école.

Vous trouverez en annexe quelques outils conçus par des services de garde en milieu scolaire de même qu'une liste de suggestions de lecture.

1

LES PRÉALABLES À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

« Tous les adultes faisant acte d'éducation auprès des enfants ont une philosophie personnelle. Une philosophie, c'est une attitude générale, un ensemble de croyances, de présupposés et de valeurs que nous utilisons pour guider nos décisions les plus importantes. Notre philosophie représente l'intégration de toutes nos valeurs personnelles. Le service de garde est donc à l'image des éducatrices qui y travaillent. » (Musson, p. 202)

Diversifiez vos moyens, servez-vous des comités comme le comité des parents utilisateurs du service de garde ou l'Organisme de participation des parents (OPP).

Afin de dégager la philosophie qui sous-tendra les orientations générales du programme d'activités, il est nécessaire d'effectuer un travail de réflexion portant sur les attentes de la clientèle desservie, ses valeurs et celles de son équipe.

Connaître la clientèle

La relation établie entre le responsable du service de garde et son équipe est le miroir de celle qui sera établie entre les membres du personnel et les enfants. De même qu'une connaissance approfondie de l'équipe facilite le travail de concertation, une bonne connaissance de la clientèle permet d'ajuster le programme d'activités en fonction des caractéristiques des enfants et des besoins des parents.

Connaître les parents

Il existe différents moyens pour effectuer une analyse des besoins et des attentes des parents. Les sondages servent à mesurer le taux de satisfaction (concernant la semaine pédagogique, par exemple, ou les horaires de la période du dîner). Lors de l'inscription, on peut remettre une feuille sur laquelle le parent indique ses attentes et ses besoins particuliers. Dans le cas d'une activité spéciale, on peut ajouter une section « Commentaires et suggestions » à remettre avec le coupon-réponse de participation.

Plus on implique les parents, plus la satisfaction augmente et meilleure est la relation. De plus, cela permet d'éviter certains impairs dus à une méconnaissance des valeurs des parents. Par exemple, les activités de casino ont été très populaires à un certain moment mais, à la suite de reportages télévisés sur le jeu pathologique, certains parents ont pu être choqués par ce choix d'activités. Il est parfois délicat d'inviter une vedette ou un conférencier de l'extérieur. Par exemple, un service de garde a soulevé un véritable tollé après avoir invité un groupe de musique à son école, certains parents ayant jugé cette présentation contraire à leurs valeurs



Si vous pouvez faire aisément volte-face vous transmettez aux enfants ce pouvoir d'inventer et de créer.

éducatives. Dans un autre contexte, il faut aussi considérer que le fait de participer à une activité de ski alpin, par exemple, n'est pas à la portée de toutes les bourses et que cela peut indisposer certaines familles. Bien sûr, on ne peut pas faire plaisir à tout le monde. Aussi, la meilleure façon d'éviter les mécontentements est de privilégier les activités libres en laissant le choix aux parents d'y inscrire ou non leur enfant.

Consulter les enfants, découvrir leurs champs d'intérêt et les impliquer dans les décisions qui les concernent

L'enfant est un membre actif du service de garde en milieu scolaire. Il participe aux activités, mais il peut aussi les proposer ou les susciter. Quels sont les intérêts des enfants? Que veulent-ils faire? Ici encore, les moyens sont nombreux. On peut faire appel au comité de vie scolaire. Lorsqu'il y a une sortie ou une activité spéciale, on peut demander aux enfants d'évaluer l'activité réalisée.

Les journées de pluie qui viennent contrecarrer les activités prévues peuvent devenir des occasions privilégiées d'utiliser les idées des enfants.

Consulter les enfants et saisir sur le vif les idées et les suggestions intéressantes, d'accord, mais comment? Peut-être faut-il parfois accepter de s'écarter du programme d'activités pour saisir les occasions et improviser. Le fait que le personnel du service de garde ne soit pas contraint de suivre un programme strict procure une liberté extraordinaire dont il faut savoir profiter. Aussi, peut-on prendre le temps de saisir l'humeur générale du groupe et, éventuellement, de remplacer l'activité prévue par une activité suggérée par un enfant.

Une autre façon d'impliquer les enfants est d'échanger sur leurs réussites en leur faisant prendre conscience des défis relevés. Les félicitations sont toujours les bienvenues et parfois, un mot d'encouragement mène à la persévérance. À la fin de l'année, on peut remettre aux enfants une petite carte sur laquelle on souligne

En donnant des noms amusants ou thématiques aux groupes et aux sous-groupes, on crée un sentiment d'appartenance chez l'enfant.



leurs points forts, les défis relevés et les objectifs à poursuivre en présentant, par exemple, le comportement social ciblé. Une présentation imagée et colorée aide à rendre ce compte-rendu attrayant.

Soutenir et encourager les enfants dans leurs découvertes

L'intérêt et le questionnement des enfants sont fréquemment suscités par ce qu'ils ont vu ou entendu à la télévision ou au cinéma. Puisqu'on ne peut pas faire obstacle à ces engouements, on pourrait peut-être les utiliser pour permettre à l'enfant de pousser sa réflexion plus loin. Par exemple, si les enfants jouent à *Dans une galaxie près de chez vous*, on pourrait tirer profit de cet intérêt pour les éveiller à l'astronomie.

Il peut arriver que l'on doive s'occuper d'un enfant qui éprouve de grandes difficultés ou qui a des besoins particuliers. Il faut alors en aviser la direction de l'école et demander son soutien. Il est conseillé de contacter les parents rapidement et d'obtenir leur collaboration dans la recherche de solutions. Ces situations exceptionnelles constituent des occasions d'apprentissage pour les autres enfants du groupe. La liste des lectures suggérées présentée à la fin du document propose un ouvrage qui peut guider l'intervention dans ces circonstances, soit *Techniques d'impact*.

Connaître l'équipe

Se connaître soi-même

La personne responsable du service de garde en milieu scolaire doit, naturellement, être la première à entreprendre une réflexion sur ses propres valeurs, son seuil de tolérance, ses forces et ses difficultés.

Un travail d'introspection s'avère donc essentiel afin d'amorcer cette démarche :

- Quelles sont mes valeurs éducatives ?
- Où en suis-je sur le plan professionnel ?
- À quand remonte ma dernière lecture sur ma profession ?

À ce sujet, il est suggéré de lire – ou de relire – le chapitre 2 de Musson (1999), adapté par Diane Berger et Jocelyne Martin et intitulé *La profession d'éducatrice*, dont la référence est indiquée dans la liste des lectures suggérées.

Connaître les forces et les difficultés de chaque membre du personnel du service de garde

Plusieurs outils d'animation permettent de mieux connaître chaque membre du personnel et de créer une synergie à l'intérieur de l'équipe. Tout le monde connaît cet exercice où l'on tire les dés et où chacun, à tour de rôle, répond à des questions personnelles, telles que :

- Quel est ton film ou ton acteur préféré ?
- Que ferais-tu avec un million de dollars ?
- Quel a été ton dernier voyage ?

On peut également demander à chaque membre du personnel du service de garde d'organiser et d'animer, à tour de rôle, une rencontre d'introspection de groupe. Vous trouverez, dans la liste des lectures suggérées, quelques outils d'évaluation et de questionnement pouvant être utilisés dans ce contexte, dont le *Guide d'auto-formation visant l'amélioration des pratiques professionnelles* et le chapitre 1 de *Vivre en harmonie avec les 9-12*.

Maintenant que l'équipe commence à mieux se connaître, il s'agit de mettre en évidence les forces de chacun et travailler les points à améliorer. Par exemple, un membre du personnel vient du Honduras. Cette personne pourrait mettre sur pied des ateliers d'espagnol. Une autre se sent mal à l'aise dans les activités du gymnase. On pourrait la jumeler à une autre. Il n'y a personne pour s'occuper du volet sportif. Comment peut-on remédier à cette situation ? On pourrait confier le mandat à un membre du personnel secondé de quelques enfants de 10 ou 11 ans qui aime faire du sport.

Certains membres du personnel du service de garde sont jeunes et enthousiastes ; d'autres sont plus âgés et possèdent davantage d'expérience. Il faut savoir profiter des qualités de chacun et leur laisser toute latitude pour mettre sur pied des projets qui leur ressemblent tout en faisant appel au jumelage lorsqu'un problème se présente. En demeurant à l'affût des intérêts et des qualités de chacun, on peut découvrir des dons exceptionnels chez un membre du personnel, qui peut alors devenir une personne-ressource dans un domaine d'activités précis.

Nous conseillons de tenir des rencontres régulières de planification. D'autres rencontres d'équipe sont aussi nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service de garde et pour discuter des projets spéciaux.

Consulter régulièrement l'équipe et la faire participer aux décisions

Pour que la synergie s'opère vraiment dans une équipe, chacun doit se sentir impliqué dans la prise de décision. Il faut donc prévoir des réunions. On peut organiser des comités de travail concernant les journées pédagogiques, la circulation dans l'école, les règles de vie, etc. Avant chaque rencontre, on doit préparer un ordre du jour et, par la suite, faire un compte-rendu et effectuer un suivi. Si l'on ne prévoit pas être en mesure d'effectuer un suivi des décisions prises lors des rencontres, il est préférable de ne pas en tenir. Rien n'est plus démotivant pour une équipe que d'avoir l'impression d'assister à des rencontres qui ne débouchent sur aucun résultat.

Soutenir chaque membre du personnel du service de garde

Afin que chaque membre du personnel du service de garde puisse apporter son soutien aux autres, il faut qu'il soit au courant de ce qu'ils font. Il est donc essentiel que l'information circule, par exemple, lorsqu'une activité spéciale est organisée. Également, pour que tous puissent apporter leur soutien lorsqu'un collègue se heurte à une difficulté, on peut prévoir un point à l'ordre du jour afin de permettre à chacun de s'exprimer.

La personne responsable du service de garde joue un rôle de premier plan dans le soutien aux éducatrices et aux éducateurs. Son équipe a besoin de sentir sa présence et de la savoir disponible. Il ne faut jamais hésiter à prendre le temps de s'asseoir avec un membre de l'équipe qui manifeste le besoin de s'exprimer et de l'aider à évaluer la situation.

Connaître le milieu et les ressources disponibles

L'école fait nécessairement partie d'une communauté. Celle-ci comprend de nombreuses personnes qui peuvent s'avérer de précieux partenaires.

Si vous prévoyez tenir une activité à l'extérieur de l'école, prévenez les policiers de vos déplacements. Invitez un représentant du CLSC à venir parler de nutrition et de santé, les pompiers, de sécurité et les policiers, de prévention. Si vous organisez une pièce de théâtre, communiquez vos besoins aux commerçants, informez-vous auprès de l'établissement d'enseignement secondaire pour obtenir une salle de spectacle, etc.

Les ressources humaines

Il faut utiliser tous les moyens disponibles pour faire connaître le service de garde en milieu scolaire : le conseil d'établissement, le feuillet paroissial, un babillard dans la rue ou à la caisse populaire, le journal local, l'hebdo du quartier, etc. En impliquant les gens présents dans son milieu, on découvre parfois un bassin insoupçonné de bénévoles. Il est donc avantageux de créer des liens avec les commerçants du quartier (épicerie, pharmacie, librairie, etc.) et les services publics (CLSC, poste de pompiers, poste de police, maison de la famille, maison des jeunes, etc.).



Essayez d'éviter d'acheter du matériel déjà disponible à l'école. Par exemple, les ballons du gymnase peuvent être utilisés par le service de garde et les blocs Lego peuvent servir aux ateliers de robotique.

Les ressources matérielles

Afin de profiter des équipements et des ressources matérielles de la communauté, on peut commencer par dresser une liste des lieux et des équipements auxquels on a accès : le sous-sol de l'église, la salle communautaire, l'aréna, la patinoire, le centre de loisirs, la bibliothèque municipale, etc. Le service des loisirs de la ville peut fournir ce type de renseignements. Il est important de faire connaître ses besoins à la communauté.



En ce qui a trait aux ressources matérielles, on peut faire appel à la commission scolaire. Par exemple, au lieu de louer un projecteur multimédia pour une présentation informatique, on peut l'emprunter à sa commission scolaire. De même, l'Association des services de garde en milieu scolaire (ASGEMSQ) offre des trousseaux thématiques, une vidéothèque et un service-conseil.

Enfin, les parents demeurent une ressource importante : on peut mettre sur pied un réseau d'entraide ou organiser une journée porte ouverte afin de recueillir du matériel. À ce sujet, la vidéo *Des clés pour Fanny*, disponible à votre commission scolaire constitue un bon outil de référence et présente plusieurs solutions. Vous en trouverez la référence exacte dans la liste des lectures suggérées présentée à la fin du document.

Au moment de se procurer du nouveau matériel, on doit garder en tête les objectifs particuliers fixés par l'équipe du service de garde. Il s'agit d'offrir une variété de matériel qui permet autant le développement physique, qu'affectif, social et intellectuel. Il est recommandé de répartir l'achat du matériel sur trois ans afin de prévoir, entre autres, les remplacements. Pour les achats importants, comme le matériel nécessaire à l'aménagement de la cour, on peut envisager le partage des coûts avec l'école ou avec la commission scolaire.

Un véritable outil de travail

La personne responsable du service de garde et son équipe devraient désormais être en mesure de connaître :

- les attentes des parents et des enfants ;
- les principales valeurs de l'école et du service de garde ;
- les forces de l'équipe ;
- les principales ressources disponibles dans le milieu.

Ces informations permettent de produire un document dans lequel sont établies les grandes orientations du service de garde. Ce document sera envoyé aux parents et intégré au projet éducatif de l'école. Un exemple est présenté à l'annexe 1.

L'objectif premier de ce document est de guider la personne responsable d'un service de garde en milieu scolaire et son équipe dans l'élaboration d'un programme d'activités qui soit un véritable outil de travail pour le personnel, en accord avec les valeurs de l'école et son programme éducatif. Le document qui présente les grandes orientations du service de garde constitue la première étape de cette démarche. Plus ce document sera préparé avec soin et traduira précisément l'esprit du service de garde, plus l'élaboration du programme d'activités sera facilitée. L'implication et la collaboration de tous les membres du personnel sont donc nécessaires à toutes les étapes de cette démarche.

Prenez soin de bien cibler vos besoins afin d'éviter d'amasser trop de matériel et ainsi monopoliser de l'espace de rangement et épuiser votre réseau de fournisseurs inutilement.

Contactez vos fournisseurs pour leur offrir de tester leurs nouveautés.

2

LES PRINCIPES DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION

« Les compétences transversales correspondent à des savoir-agir fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources. [...] Elles sont dites transversales en raison de leur caractère générique [...] et parce qu'elles doivent être promues par tout le personnel de l'école. »

(Programme de formation de l'école québécoise, p. 12)

Un programme en harmonie

Le programme d'activités d'un service de garde en milieu scolaire fait partie d'un ensemble. Il doit s'inscrire dans le projet éducatif de l'école et tenir compte des orientations du Programme de formation de l'école québécoise. Le projet éducatif de l'école devrait normalement inclure les orientations du service de garde. Il est donc avantageux que ces deux services (d'enseignement et de garde) se complètent tout en s'harmonisant.

Au cœur du programme d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire, les compétences transversales sont incontournables et concernent tous les acteurs de l'école. Il faut donc demeurer à l'affût de toutes les occasions de développer ces compétences. Nous vous les rappelons ici brièvement.

Le sens des compétences transversales

Le sens des compétences transversales et d'autres repères permettant d'en favoriser le développement sont expliqués au chapitre 2 du Programme de formation de l'école québécoise.

Exploiter l'information

S'approprier les façons de savoir autant que les savoirs eux-mêmes en apprenant à diversifier et à sélectionner des sources d'information, à s'interroger sur l'exactitude et la pertinence de cette information et à l'utiliser dans différents contextes.

Résoudre des problèmes

Gérer rationnellement et efficacement divers problèmes en apprenant à en reconnaître les éléments déterminants, à générer diverses pistes de solution et à persister jusqu'à l'atteinte d'un résultat satisfaisant.



Exercer son jugement critique

Adopter une position éclairée au regard des problèmes de la vie en apprenant à bien cerner les faits, à en situer les enjeux logiques, éthiques ou esthétiques et à établir son opinion par l'exploration de différentes options et de différents points de vue.

Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Produire des idées, des solutions et des réalisations inventives en apprenant à recourir à un large éventail de ressources, à tirer profit de contraintes en apparence limitatives de même qu'à prendre des risques et à persister malgré l'insécurité provoquée par un défi nouveau.

Se donner des méthodes de travail efficaces

Viser un travail bien fait et achevé en apprenant à associer objectifs et moyens, à anticiper les ressources requises, à adopter une démarche structurée de réalisation, à gérer son matériel et son temps et à réajuster ses actions au besoin.

Exploiter les technologies de l'information et de la communication

Se servir des technologies de l'information et de la communication comme support à une actualisation plus poussée des compétences transversales et disciplinaires en apprenant à maîtriser ces technologies, à explorer leur apport au travail intellectuel et à respecter les règles éthiques de leur utilisation.

Structurer son identité

Se définir comme personne autonome et responsable, enracinée dans une culture donnée, soucieuse d'élargir sa vision du monde en apprenant à se connaître et à connaître les références culturelles de son milieu et celles du patrimoine humain.



Coopérer

Travailler avec d'autres à la poursuite d'objectifs qui ne peuvent être pleinement atteints sans la conjugaison des forces de chacun, en apprenant à partager ses idées et à les confronter avec celles des autres, à contribuer activement à la réalisation de l'œuvre collective et à apprécier de façon juste sa participation et celle des autres.

Communiquer de façon appropriée

Recourir efficacement à divers langages pour partager de l'information en apprenant à établir les modalités pertinentes de la communication et à respecter les règles et les conventions propres au langage utilisé.

Les intentions éducatives des domaines généraux de formation

Les cinq domaines généraux de formation du programme pédagogique sont aussi la responsabilité de tous les intervenants de l'école. Ils couvrent les grandes problématiques de la vie contemporaine. Les intentions éducatives qui y sont associées donnent une direction commune aux actions à réaliser, dans la classe comme dans l'école, tant par l'enseignant que par les autres acteurs scolaires. Le chapitre 3 du Programme de formation de l'école québécoise présente ces intentions éducatives et fournit d'autres renseignements relatifs aux domaines généraux de formation.

Santé et bien-être

Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie en ce qui a trait à la santé, au bien-être, à la sexualité et à la sécurité.

Orientation et entrepreneuriat

Offrir à l'élève des situations éducatives qui lui permettent d'entreprendre et de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'intégration dans la société.

Environnement et consommation

Amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de l'exploitation de l'environnement, du développement technologique et des biens de consommation.

Médias

Développer chez l'élève un sens critique et éthique à l'égard des médias et lui donner des occasions de produire des documents médiatiques en respectant les droits individuels et collectifs.

Vivre-ensemble et citoyenneté

Permettre à l'élève de participer à la vie démocratique de l'école et de la classe et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.





3

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

« Le programme d'activités d'un service de garde en milieu scolaire doit mettre l'accent sur le plaisir, la détente et les loisirs tout en favorisant des activités et situations de vie stimulant le développement global des enfants. Toutefois, les besoins des enfants utilisateurs varient selon leur âge, le type de services offerts, les divers moments de la journée. Ces besoins varient aussi d'un service de garde à l'autre selon l'environnement physique, social et culturel dans lequel vit l'enfant. »

(Tarrant, Jones et Berber, p. 97).

Si l'on veut offrir une programmation intéressante et stimulante, il faudra tenir compte des éléments suivants dans le choix des activités :

- l'alternance, la variété et l'équilibre des activités ;
- le souci de la découverte (permettre à l'enfant d'explorer des domaines inconnus, de s'ouvrir au monde, de participer à diverses collections) ;
- les intérêts des enfants et leurs suggestions ;
- les besoins des enfants, selon leur âge et les étapes de leur développement. Pour une lecture plus approfondie, on peut consulter les chapitres 4 à 6 du livre de Musson (1999) dont vous trouverez la référence dans la liste des lectures suggérées présentée à la fin du document.

Les activités mises au programme seront ajustées en fonction des besoins spécifiques des enfants, mais également en fonction de l'horaire de l'école et des ressources et de l'équipement disponibles.

La planification de l'horaire

La planification de l'horaire doit tenir compte de certaines contraintes qui varient d'une école à l'autre : les heures de classe, les horaires des parents (si le train de banlieue passe à 17 h 45, il faudra en tenir compte), les locaux disponibles, le calendrier scolaire, etc.

Il faut aussi tenir compte de la disponibilité et des besoins des enfants aux différents moments de la journée (matin, midi, soir). Ainsi, certaines périodes se prêtent davantage aux activités qui font bouger les enfants (ex. : soccer, patinage) alors que d'autres doivent être consacrées à des activités plus calmes (ex. : jeux de table, bricolage, détente et respiration).



Exploiter davantage la période du matin

Le matin est un moment privilégié pour susciter l'intérêt des enfants plus introvertis. Il s'agit souvent d'un moment où les enfants ont besoin d'être libres et d'avoir accès aux jeux de leur choix. On leur permet de bien se réveiller et de se mettre en action. Une activité de dessin ou de bricolage est souvent la bienvenue. En variant les outils (crayons de cire, feutres, etc.), on renouvelle sans cesse l'activité.

Lorsque la période du matin est courte, c'est l'occasion, pour le personnel du service de garde, d'utiliser sa trousse de jeux rapides. À la condition de disposer de suffisamment de temps, la période du matin, axée sur les activités individuelles, se prête bien à l'étude : ceux qui le désirent peuvent alors terminer ou réviser leurs travaux scolaires. Le matin est aussi l'occasion de rencontrer les parents. On peut, par exemple, organiser des petits déjeuners. Enfin, on peut proposer des activités sportives aux plus vieux si l'on dispose de l'espace nécessaire.

Vous pouvez, au début de l'année, construire votre trousse personnelle de jeux. Il s'agit de petits jeux rapides pouvant servir d'éléments déclencheurs, pour les périodes courtes (15 minutes) et les petits groupes (dans les moments de transition, par exemple) : un bac d'écrous et de vis, une trousse de tricotins avec cerceaux et filets, des jeux de cartes, un casse-tête collectif, etc.

Répartir les enfants en sous-groupes – par intérêt, par âge ou par famille (groupe multiâge) – présente plusieurs avantages, dont celui de créer un sentiment d'appartenance et d'intimité. Si c'est possible, installez des cloisons dans votre local pour permettre aux enfants de se regrouper par cinq ou par six. Cela aura aussi l'avantage de diminuer le bruit ambiant.

L'organisation de la période du midi

Le midi est une période propice à l'observation et à l'écoute active. En observant les enfants discrètement durant leur dîner, en notant ce qu'ils mangent, en créant des liens avec eux, on découvre les caractères et on décèle parfois certains problèmes. La période du dîner est un moment d'échanges au cours duquel on peut communiquer les règles de vie : les bonnes habitudes alimentaires, l'hygiène, le savoir-vivre à table, etc.

3

Afin de rendre les déplacements agréables, créez des jeux avec les tout-petits : faire les robots, le train, la chenille, etc.

La période du midi est également propice aux jeux extérieurs. Ici, il faut songer à organiser l'espace pour permettre des aires de jeux libres et de jeux d'équipe (soccer, pétanque, ballon prisonnier, etc.) et des aires de repos. Pour en savoir davantage sur la cour d'école multifonctionnelle, on peut lire la section 6 du chapitre 7, soit les pages 195 à 198, de l'ouvrage de Diane Berger et Jocelyne Martin, dont vous trouverez la référence dans la liste des lectures suggérées présentée à la fin du document.

La période du soir

Généralement, c'est le soir que le personnel du service de garde est en présence des enfants pour la période la plus longue et, par conséquent, c'est le moment qui se prête le mieux aux projets spéciaux et aux ateliers thématiques. L'annexe 2 présente quelques exemples d'organisation thématique.

L'organisation de la période du soir révélera la « personnalité » du service de garde. La variété et l'alternance des activités proposées sont de mise : activités sportives, artistiques et scientifiques, période d'étude et de lecture, ateliers de langue (espagnol ou anglais, par exemple), etc. **Il est bon d'offrir plusieurs choix d'activités.** Si l'on constate qu'un enfant choisit systématiquement la même activité chaque soir, on peut lui en suggérer d'autres afin de susciter le plaisir de la découverte. Il est bien sûr important que l'enfant touche un peu à tout afin de développer différentes aptitudes, mais le respect du choix de l'enfant demeure prioritaire. Il est aussi plus agréable d'animer une activité que l'enfant a lui-même choisie.

On doit faire l'effort d'inventer de nouvelles formes de jeux, d'utiliser du matériel différent (peinture au doigt, peinture métallique, jello, sable de couleur, peinture à porcelaine sur des tasses à un dollar, etc.) et de créer de nouvelles façons de faire. Afin de stimuler son imagination, on peut organiser des séances de remue-ménages avec son équipe et mettre à contribution les idées des enfants sur des façons de faire les choses différemment.

Soulignons en terminant que plus on tient compte des contraintes d'horaire des parents et des enfants, plus la planification est appréciée. Par exemple, on ne commence pas une partie d'échecs à 17 h si l'on sait que les parents doivent arriver à 17 h 15. On s'assure donc de connaître l'heure d'arrivée et l'heure de départ habituelles de chaque enfant, et on s'informe de l'horaire des transports en commun afin de mieux accommoder les parents.

La planification des types d'activités

L'ouvrage de Musson (1999), section 8.5 à 8.7, pages 216 à 245 et l'ouvrage de Tarrant, Jones et Berger (2002), pages 102 à 121 (voir la liste des lectures suggérées présentée à la fin du document) offrent des suggestions d'activités intéressantes de même que plusieurs conseils pratiques concernant le transport et les assurances lors des sorties.

Les activités de routine

Les activités de routine sont quotidiennes. Elles sont associées notamment à l'arrivée, à l'hygiène, au dîner, à la collation et au départ.

L'arrivée, le départ ainsi que les déplacements favorisent l'apprentissage de l'autonomie pour les plus jeunes et le sens des responsabilités pour les plus vieux. Dans la mesure du possible, on peut faire confiance aux plus jeunes pour qu'ils aillent seuls à la toilette, s'habillent ou se lavent les mains sans aide, rangent leur boîte à lunch, etc. Quant aux plus vieux, on peut permettre aux enfants plus rapides de sortir avant les autres, leur confier une note à remettre au responsable du service de garde ou à un autre membre du personnel, les nommer responsables du rangement ou de la préparation d'un local, etc. On peut les habituer à se déplacer librement, calmement, sans crier ni parler trop fort.

Les activités libres

Les activités libres consistent en des jeux intérieurs ou extérieurs, collectifs ou individuels. Elles offrent aux enfants la possibilité de faire un choix parmi un certain nombre d'activités, selon leur préférence du moment, et permettent l'utilisation de matériel varié.

Vous pouvez aménager votre local avec différents coins thématiques : construction, jeux de rôle, jeux de table, arts plastiques, sciences, etc. À l'extérieur, utilisez les aires de jeux (ballon, marelle, espace gazonné), les installations récréatives (bac à sable, balançoire, bloc psychomoteur) et réservez des lieux pour la détente.

Les périodes d'activités libres ne sont pas synonymes de laisser-faire. Elles exigent de l'organisation : les membres du personnel participent aux jeux des enfants et doivent s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. C'est également un moment privilégié pour créer des liens en jouant avec les enfants, en discutant avec eux ou en les observant.

Rêvasser, se reposer et réfléchir, tout cela répond aussi à un besoin.

Lorsque vous renouvelez votre matériel de jeux de table, il peut être intéressant d'en essayer de nouveaux au lieu de racheter ceux qui sont détériorés.

Les périodes d'activités libres sont aussi de bonnes occasions d'initier les enfants aux jeux de table. On peut former de petits groupes et sortir les jeux de *Monopoly*, de *Mille bornes*, de dames, de cartes, de dominos, etc. Il est surprenant de constater le nombre d'enfants qui n'ont pas eu l'occasion de s'initier à ces jeux à la maison.

Les ateliers d'activités à court terme

Les ateliers d'activités à court terme sont planifiés et organisés. Il peut s'agir d'activités de bricolage ou d'expression musicale, de jeux coopératifs ou de jeux de société, d'expériences scientifiques ou culinaires, de jeux informatiques, etc. Ces ateliers sont parfois offerts le midi, lorsque l'horaire le permet, et après la classe, en fin de journée.

Les ateliers d'activités à court terme apportent de la satisfaction à l'enfant car les résultats sont immédiats. Qu'il s'agisse d'une activité de bricolage, d'une activité sportive ou d'un jeu de rôle, il y a un début et une fin. En général, on choisit un jeu qui fera plaisir au groupe.

Une histoire animée est toujours appréciée. On peut aussi faire du modelage, un atelier d'art culinaire ou proposer une recherche thématique sur Internet.

Les ateliers d'activités à long terme

Les ateliers d'activités à long terme, tout comme les ateliers d'activités à court terme, sont planifiés et organisés. Ils portent sur des projets dont l'exécution nécessite plus de temps. Les activités à long terme comprennent, par exemple, la création d'un journal, des sessions d'expression dramatique et d'improvisation théâtrale, la mise sur pied d'une chorale, des expériences de botanique ou des projets élaborés conjointement par l'équipe du service de garde et le personnel enseignant. L'annexe 3 présente un exemple.

Les ateliers d'activités à long terme sont une occasion de susciter l'implication de tous les membres du personnel éducateur en permettant à chacun de mettre sur pied des projets personnels où ils peuvent exploiter leur potentiel et les talents qui leur sont propres. Elles mettent aussi à contribution les intérêts des enfants et les questionnements qu'ils soulèvent. Il faut donc favoriser les projets qui peuvent contribuer à alimenter une réflexion.

Les ateliers d'activités à long terme représentent le moment idéal pour mettre sur pied des clubs (horticulture et cuisine, arts, journal, radio, photo, science ou nature, savoir-vivre, etc.). La création de clubs permet d'éveiller de nouveaux intérêts chez les enfants et débouche parfois sur de véritables passions.



Les activités spéciales

Les activités spéciales ont lieu à des moments précis de l'année. Elles comprennent les sorties éducatives et récréatives pendant les journées pédagogiques, les projets associés à certaines fêtes, comme Noël ou la Saint-Valentin, et les activités particulières avec les parents.

Lorsqu'on planifie une sortie, il faut tenir compte des intérêts des enfants, qui diffèrent selon leur âge. Par exemple, les plus vieux peuvent faire une sortie et les plus jeunes peuvent rester à l'école ou alors on organise deux sorties différentes. Il faut

Procurez-vous le guide des loisirs de votre municipalité afin de connaître les différentes activités offertes dans votre communauté.



aussi tenir compte des sorties pédagogiques qui sont déjà prévues au calendrier de l'école afin d'éviter de proposer les mêmes activités ou des activités trop similaires. Dans la mesure du possible, on planifie les sorties et les activités spéciales au début de l'année et on produit un calendrier que l'on distribue aux parents et au personnel de l'école. L'annexe 4 présente deux exemples de calendrier des sorties. Deux lectures sont également suggérées, soit le *Guide 4-14*, un répertoire d'activités pour les enfants de 4 à 14 ans et *Un monde plein de ressources*, un document de formation sur les normes de sécurité lors des sorties.

La période de travaux scolaires

Cette période s'adresse aux enfants du primaire seulement, puisque les enfants de la maternelle n'ont pas de devoirs et de leçons.

La période de travaux scolaires, prévue par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (article 2), permet aux élèves de faire leurs devoirs et leurs leçons au service de garde et d'obtenir le soutien nécessaire, généralement assuré par les membres du personnel éducateur. Un temps fixe – environ trente minutes – est généralement consacré à ces travaux quotidiens, qui s'effectuent dans une atmosphère calme et propice à la concentration. Ces travaux peuvent se faire individuellement, deux par deux ou en petits groupes. En règle générale, la période consacrée aux travaux scolaires est précédée d'activités récréatives. Cette période ne remplace pas le temps de récupération pour les élèves en difficulté et ne diminue nullement la responsabilité des parents de s'assurer que l'enfant a bien fait ses travaux scolaires.

Des consignes claires encadrent cette période d'activités. Par exemple : « Chuchoter, rester à sa place, changer de local lorsqu'on a terminé ses travaux »; ou « Je m'installe calmement à ma place; je suis patient si j'ai besoin d'explications; si j'ai terminé avant la fin de la période, je lis tranquillement à ma place »; ou encore « Je garde le silence en tout temps, je reste assis, je lève la main quand j'ai besoin d'aide ».

Le fait de disposer du matériel adéquat facilite le bon déroulement de la période de travaux scolaires. Les feuilles de verbes, de mots mystères, d'additions et de multiplications peuvent être utiles. Les ouvrages de référence, comme un dictionnaire, un *Bescherelle*, un atlas, etc., sont également nécessaires. Cette période représente aussi une belle occasion de lecture pour l'enfant qui aime lire; on peut donc penser à offrir un assortiment de romans et de bandes dessinées. Enfin, une atmosphère propice à l'étude favorisée par l'écoute de musique classique est souvent appréciée par les enfants.

La période de travaux scolaires doit s'inscrire dans une démarche instituée par l'école. Chaque enseignant détermine normalement une durée moyenne pour la réalisation des travaux scolaires. Un dialogue doit donc s'établir entre le personnel enseignant et le personnel du service de garde afin de déterminer la durée et le nombre de périodes nécessaires pour effectuer le travail.

Ce même dialogue peut s'établir avec les parents et les enfants. On peut offrir aux parents la possibilité d'inscrire l'enfant à la période de travaux scolaires tout comme aux autres activités du soir. Ainsi, le parent choisit la formule qu'il juge appropriée : 1) mon enfant participe à la période de travaux scolaires tous les soirs (du lundi au jeudi); 2) mon enfant participe certains soirs (indiquer les jours désirés); 3) mon enfant ne participe pas à la période de travaux scolaires; il participe à l'activité de lecture et de dessin. Les enfants âgés de 9 à 12 ans ont atteint une maturité suffisante pour gérer adéquatement leurs devoirs. On peut donc leur

Confiez l'organisation des journées spéciales à deux ou trois membres du personnel du service de garde. Ils auront l'occasion de démontrer leur savoir-faire : une kermesse, une journée thématique, des jeux d'eau, un rallye avec des énigmes.

demander de signer un contrat d'engagement au moment où les parents les inscrivent à la période de travaux scolaires. Les écoles ayant choisi cette façon de faire constatent que les enfants qui s'inscrivent eux-mêmes sont davantage motivés et respectent les règles et que le personnel éducateur a, par conséquent, moins besoin d'intervenir. Lorsque l'enfant s'objecte, on peut lui rappeler qu'il a signé le contrat d'aide aux devoirs, tout comme ses parents. Les enfants apprennent ainsi que l'entente établie peut changer, à la condition d'en faire part aux parents. Des exemples sont présentés à l'annexe 5.

Informez-vous
auprès de la
bibliothèque de
votre quartier.
La plupart des
bibliothèques
offrent des
conditions de
prêt adaptées
aux besoins des
services de garde.



Les journées pédagogiques et la semaine de relâche

Les journées pédagogiques et la semaine de relâche représentent bien souvent un défi de renouvellement et de créativité pour la personne responsable du service de garde et son équipe. Il serait sans doute avantageux de mettre à contribution les autres services de garde en milieu scolaire des environs. Ensemble, on peut constituer une banque d'idées de journées thématiques. On peut aussi inviter un autre service de garde en demandant aux enfants d'organiser la visite avec un volet sportif, un volet artistique, un volet scientifique et technologique, etc. En s'associant à d'autres services de garde, on augmente le nombre d'enfants et on diminue les coûts de ces journées spéciales, par exemple, si l'on prévoit inviter un clown ou une troupe de théâtre.

Enfin, voici quelques recommandations générales :

- Une activité qui n'est pas menée à terme ne donnera pas les résultats escomptés. Si l'on ne prévoit pas être en mesure de la terminer, il est préférable de ne pas la faire. La déception des enfants serait trop grande.
- Considérez toujours l'intérêt des enfants pour ce qu'on leur propose. Il ne suffit pas de les tenir occupés; il faut aussi qu'ils soient intéressés par une activité pour s'y engager.



- Il faut donner de la latitude à chaque membre du personnel éducateur et lui permettre d'apprendre de ses erreurs.
- Un membre du personnel du service de garde doit être présent à toutes les rencontres officielles organisées par l'école. La personne déléguée par le service de garde y récoltera quantité d'informations utiles et elle sera au courant des événements spéciaux, des commentaires des parents, des préoccupations du personnel scolaire; bref, elle saura ce qui se passe dans l'école et pourra en informer le reste du personnel du service de garde.
- Il est souvent pertinent qu'un membre de l'équipe du service de garde assiste aux rencontres servant à établir le plan d'intervention d'un élève qui fréquente le service de garde. Ces rencontres permettent de partager des expériences significatives avec les autres personnes qui interviennent auprès de cet enfant. En effet, les membres du personnel du service de garde possèdent

souvent des informations sur la situation familiale de l'enfant, puisqu'ils rencontrent les parents matin et soir. Ils sont souvent témoins des changements dans la dynamique familiale, lors d'une séparation ou dans le contexte d'une famille recomposée.

Une évaluation continue du programme d'activités

Un programme d'activités n'est pas une création définitive. On doit pouvoir le peaufiner au rythme des expériences vécues. Des moments précis, durant l'année scolaire, doivent être prévus afin d'effectuer une évaluation et apporter les correctifs nécessaires. Outre les indispensables perceptions du personnel, le Programme de formation de l'école québécoise peut servir d'outil d'évaluation. Quelles compétences transversales ont été touchées? Les activités sont-elles toujours axées sur les mêmes champs de développement? Peut-on diversifier les approches?

Les perceptions des parents font aussi partie de l'évaluation. Lorsque l'on procède à des sondages sur la satisfaction des parents, il faut leur permettre de formuler des commentaires et des suggestions.

Rappelons ici qu'il ne s'agit pas d'évaluer le personnel du service de garde, mais bien le programme d'activités. Ainsi, si un atelier suscite des commentaires négatifs, ce n'est pas la personne responsable de l'atelier qui est visée, mais bien l'activité elle-même; c'est là une nuance importante.

La feuille de suivi permet de conserver une trace des activités réalisées et ainsi de pouvoir, ponctuellement, faire un bilan en vérifiant, à chaque étape, la variété, l'alternance et l'équilibre de sa programmation. Afin d'alimenter le travail de réflexion sur une méthode d'évaluation continue, l'annexe 6 présente un exemple de feuille de suivi (ou feuille d'autoévaluation) qui peut être utilisée par le personnel du service de garde après chaque activité.

En résumé, cette étape permet d'élaborer le guide d'activités en tenant compte des connaissances acquises sur les besoins spécifiques à sa clientèle, sur les valeurs éducatives de l'école, sur les forces de son équipe de même que sur des orientations choisies par le service de garde.

L'élaboration du programme d'activités doit permettre :

- de produire un calendrier des activités spéciales et des sorties;
- de prévoir l'organisation des journées pédagogiques, de la semaine de relâche et des jours de congé, s'il y a lieu;
- de produire une grille horaire des activités;
- d'organiser l'encadrement des enfants et les regroupements.

L'annexe 7 présente un exemple de planification annuelle d'un groupe du 2^e cycle.

4

LA DIFFUSION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Le programme d'activités doit être distribué aux parents, aux enfants et au personnel de l'école. Il doit aussi être présenté au conseil d'établissement et au comité consultatif des parents utilisateurs si ce comité est en place dans l'école. Les commentaires recueillis au moment de ces présentations permettront peut-être de le bonifier, de l'enrichir ou de l'adapter.

L'information aux parents

On doit communiquer aux parents toute l'information possible concernant les activités du service de garde. L'annexe 8 fournit un exemple de grille d'activités présentée aux parents. Plus les parents seront informés de ce qui se passe au service de garde, plus ils pourront collaborer en fournissant de l'aide matérielle, en apportant des suggestions ou des commentaires appropriés ou simplement en songeant à vêtir l'enfant adéquatement (par exemple, si le parent sait que, le mardi, il y a une activité avec de la gouache, peut-être évitera-t-il la petite robe fleurie).

Les membres du personnel du service de garde sont des spécialistes de la vie sociale des enfants. À ce titre, ils possèdent une expertise qui intéresse les parents.

Vous avez l'occasion de croiser les parents presque tous les jours. Profitez-en pour présenter certaines activités et expliquer de quelle façon elles permettent à l'enfant de développer des compétences transversales. Parlez-leur des activités réalisées, des coups de cœur, des défis relevés, etc. Un parent pourrait être heureux d'apprendre que son enfant, de nature introvertie, a été nommé capitaine d'équipe au jeu d'épée, par exemple.



N'hésitez pas à prendre votre place dans l'école. Allez au devant des enseignants. Suscitez les partenariats. Suggérez des échanges. Partagez votre information.

L'information aux enfants

L'enfant, le premier concerné par les activités, doit être tenu au courant de ce qui l'attend. Lorsqu'on distribue les communiqués aux parents pour annoncer une nouvelle activité, il faut s'assurer que l'enfant en soit aussi averti.

On peut afficher le programme d'activités sur un babillard chaque semaine. Chaque membre du personnel du service de garde peut présenter son programme de la semaine aux enfants le lundi et en discuter avec eux. Il faut également souligner les réussites des enfants, et ce, chaque jour.

L'information au personnel de l'école

Dans une école, tout comme dans un écosystème, ce qui se passe dans une sphère influe sur les activités de l'autre sphère. Ainsi, si une activité attendue depuis longtemps par un groupe d'enfants est programmée à un moment déterminé à l'avance, l'enseignant qui donne le cours précédant cette activité aura avantage à le savoir. De même, si un membre du personnel enseignant décide de garder un élève en retenue, le membre du personnel du service de garde qui l'attend à 15 h 15 devrait en être averti.

Il serait intéressant qu'à chaque étage de l'école, un tableau ou un babillard soit réservé spécifiquement à l'usage du service de garde pour annoncer, selon les circonstances, la prochaine sortie, la programmation de la semaine, une activité spéciale qui doit avoir lieu le midi, une invitation au personnel scolaire, ou encore, proposer une énigme ou un rébus. On pourrait trouver ce même type de tableau ou de babillard dans le salon du personnel. La radio scolaire constitue un autre moyen d'informer les personnes intéressées des différentes activités organisées.



CONCLUSION

L'élaboration du programme d'activités du service de garde en milieu scolaire repose sur une bonne connaissance des enfants qui fréquentent le service de garde et de leurs parents, ce qui permet d'ajuster les activités aux exigences du milieu socioéconomique et aux valeurs prônées par ces familles. Elle s'appuie également sur un travail d'introspection de l'équipe du personnel du service de garde, dans un esprit d'échange et de soutien mutuel, afin de bien se connaître les uns les autres et d'apprécier les forces de chacun.

Une meilleure connaissance des ressources humaines et matérielles disponibles dans sa communauté permet de participer activement à la vie de son milieu et de profiter ainsi de toutes les occasions de collaborer avec les différents organismes qui y sont présents. Il est aussi essentiel de connaître et de comprendre le rôle des compétences transversales et des intentions éducatives des domaines généraux de formation dans le développement global des enfants confiés au service de garde en milieu scolaire.

Cette étape préalable à l'élaboration du programme d'activités est nécessaire afin que chaque membre du personnel éducateur puisse adhérer à la programmation du service de garde et en faire un véritable outil de travail au quotidien.

Au moment d'effectuer le choix des activités, il est impératif de tenir compte des neuf compétences transversales et des intentions éducatives des cinq domaines généraux de formation, et ce, afin de respecter les principes de la réforme éducative mise en place par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La planification de l'horaire doit tenir compte des différents moments de la journée, les besoins des enfants étant différents le matin et le soir. Le service de garde doit offrir une programmation variée, qui couvre tous les types d'activités (de routine, libres, spéciales, à court terme, à long terme, ainsi que les périodes réservées aux travaux scolaires) et qui permet à l'enfant de choisir ce qui lui convient le mieux. Enfin, un suivi et une évaluation continue de sa programmation sont essentiels afin de faire les ajustements indispensables tout au long de l'année scolaire.

Une fois la programmation de l'année établie, il faut la faire connaître à toutes les personnes concernées : parents, enfants et personnel de l'école, de même que le conseil d'établissement et le comité consultatif des parents utilisateurs, s'il y a lieu. La diffusion du programme d'activités est une occasion privilégiée d'échanger avec les parents et les enfants en leur faisant part des réussites de chacun et en prenant note de leurs commentaires et de leurs suggestions.



Ce document propose une démarche qui vise à élaborer un programme d'activités souple et pratique et qui puisse convenir à l'ensemble du personnel éducateur. Le travail d'équipe est, bien sûr, indispensable à la réussite d'un programme de qualité. Chaque personne étant unique et chaque service de garde possédant ses caractéristiques propres, aucune « recette » ne peut s'appliquer à tous. Il faudra inventer le mode de fonctionnement qui convient davantage à son service de garde et dans lequel chaque personne constitue un élément actif et indispensable à l'équipe.

Enfin, le service de garde est une composante importante de l'école et prend part activement à la vie de celle-ci. Le service de l'enseignement et le service de garde se partagent souvent les mêmes locaux et s'adressent aux **mêmes enfants**. Qu'il soit question de matériel, de locaux ou de règles de vie, l'harmonie et l'entraide entre ces deux secteurs sont dans le meilleur intérêt des enfants.

Bibliographie

- BERGER, D. et J. MARTIN. *Les services de garde en milieu scolaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999. Adaptation de MUSSON, S. *School-Age Care, Theory and Practice*, Addison-Wesley Publishers, 1994.
- COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS et COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS *Trois fois passera: Guide d'élaboration du programme éducatif du service de garde en milieu scolaire*. Québec, Commission scolaire des Découvreurs et Commission scolaire des Navigateurs.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Suivi du rapport du vérificateur général relativement aux services de garde en milieu scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. *Les services de garde en milieu scolaire*, document d'information, Québec, ministère de l'Éducation, 2002.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. *Le programme de formation de l'école québécoise*, Québec, ministère de l'Éducation, 2001.
- TARRANT, S., A. JONES et D. BERGER. *Avant et après l'école. Mise sur pied et gestion d'un service de garde en milieu scolaire*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1996.

Lectures suggérées

- ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC. *Des clefs pour Fanny*, Vidéocassette et document d'accompagnement. Longueuil, ASGEMSQ, 2000.
- ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DE QUÉBEC. *Vivre en harmonie avec les 9-12. Conception d'un programme d'activités: Guide et outils*. Longueuil, ASGEMSQ, 1991.
- BEAULIEU, Dany. *Techniques d'impact*, Éditions Académie Impact (techniques de gestion de groupes, comment intervenir auprès d'enfants en difficulté de comportement, etc.), 2001.
- BERGER, D. et MARTIN, J. *Les services de garde en milieu scolaire*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1999. Adaptation de MUSSON, S. *School-Age Care, Theory and Practice*, Addison-Wesley Publishers, 1994.
- COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS. *Guide d'autoformation visant l'amélioration des pratiques professionnelles destiné aux employés des*

services de garde et de surveillance des dîneurs, Montréal, Ressources pédagogiques et services complémentaires et de l'adaptation scolaire, 2004.
(Pour vous procurer des exemplaires du Guide d'autoformation, veuillez communiquer avec la coop étudiante adulte Clément au (514) 367-8700).

Le Guide 4-14. Un répertoire d'activités pour les enfants de 4 – 14 ans,
Édition Idées Loisirs Gestion.

TARRANT, S., A. JONES, et D. BERGER . *Avant et après l'école. Mise sur pied et gestion d'un service de garde en milieu scolaire*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1996.

Formations suggérées

Un monde plein de ressources. Gestion du dossier santé, sécurité et hygiène en services de garde. Formation donnée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, (418) 651-3220.

Intégration des enfants ayant une déficience en service de garde en milieu scolaire. Formation donnée par l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, (450) 646-2714.

Guide d'autoformation visant l'amélioration des pratiques professionnelles destiné aux employés des services de garde et de surveillance des dîneurs.
Commission scolaire Marguerite Bourgeoys, Monique Laprise (450) 569-5212
ou molaprise@videotron.ca.

ANNEXES

1. Trois fois passera... ses orientations éducatives (*voir p. 15*)
2. Thématiques mensuelles du service de garde (*voir p. 22*)
3. Projet des jardiniers verts (*voir p. 24*)
4. Calendrier des activités pédagogiques (*voir p. 25*)
5. Information sur la période des travaux scolaires (*voir p. 27*)
6. Grille d'autoévaluation (*voir p. 29*)
7. Planification annuelle d'un groupe (*voir p. 29*)
8. Grille d'activités présentée aux parents (*voir p. 30*)



Trois fois passera... ses orientations éducatives

Contexte

Le service de garde en milieu scolaire est un complément de l'école et de la famille par sa grande mission éducative. Il doit contribuer au développement des enfants en dehors des heures scolaires par un programme d'activités riche et souple où l'enfant pourra apprendre à mieux se connaître, à se réaliser, à s'investir et à s'engager pour acquérir une meilleure perception de lui-même, pour se découvrir à travers les autres par ses réalisations, pour vivre une relation privilégiée avec l'éducatrice et ses pairs et pour acquérir un sentiment d'appartenance à son milieu de vie.¹

Le programme éducatif est la toile de fond qui guide toutes les actions prévues et décrites dans le programme d'activités du service de garde. Il doit s'inscrire dans les visées du « Programme de formation de l'école québécoise »... et contribue à l'actualisation du projet éducatif de l'école et des orientations propres au service de garde.²

Les orientations éducatives proposées s'inscrivent dans une démarche de clarification de l'action éducative des éducateurs et éducatrices qui accompagnent quotidiennement les enfants des services de garde en milieu scolaire.³

Ces orientations permettent également de confirmer que les services de garde en milieu scolaire sont des partenaires à part entière dans la réalisation de la mission éducative de l'école.

Objectif poursuivi

Définir les orientations éducatives dont doit s'inspirer chaque milieu dans l'élaboration du programme éducatif de son service de garde en milieu scolaire.

Fondements légaux et réglementaires

- ◆ La Loi sur l'instruction publique;⁴
- ◆ Le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;⁵
- ◆ Le Programme de formation de l'École québécoise;
- ◆ La politique des services de garde en milieu scolaire de la Commission scolaire des Découvreurs.

Orientations éducatives proposées

1. Le programme éducatif prend en considération le projet éducatif national⁶ ainsi que le projet éducatif de l'école.
2. Le programme éducatif vise à combler les besoins individuels et collectifs des élèves.
3. Le programme éducatif vise le développement global, c'est-à-dire social, affectif, cognitif, psychomoteur et physiologique de l'élève.
4. Le programme éducatif se réalise en tenant compte de l'intérêt des élèves tout en respectant leur rythme.
5. Le programme éducatif s'inscrit dans un contexte d'échanges entre les partenaires pour assurer la cohérence éducative.

Le 21 avril 2004

¹ Rapport du vérificateur général, décembre 2000

² Trois fois passera... Guide d'élaboration du programme éducatif du service de garde en milieu scolaire, p. 10

³ ASGMSQ Document de référence, 1997, Le service de garde en milieu scolaire : un défi éducatif

⁴ Assemblée nationale du Québec, Loi sur l'instruction publique

⁵ Le document d'information *Les services de garde en milieu scolaire*

⁶ Instruire, socialiser, qualifier

Annexe 1

Commission
scolaire des
Découvreurs

Annexe 2

Commission
scolaire des
Découvreurs



Service de garde
Saint-Michel

Thématiques du mois d'octobre 2004



Du 4 au 22 octobre :

▪ Ces fermes qui alimentent les villes

1. Pour éveiller les enfants à l'importance du rôle que jouent les différentes catégories d'entreprises fermières dans la vie de tous les jours.
2. Pour distinguer les types de fermes selon les cultures, les élevages, etc.
3. Pour initier les enfants au passage du stade de vie nomade vers la sédentarité et les implications de celui-ci sur l'évolution de l'espèce humaine.
4. Pour sensibiliser les enfants à la précarité relative des fermes d'ici et d'ailleurs en regard des conditions climatiques et du réchauffement de la planète.



Du 25 au 29 octobre :

▪ La fête de l'Halloween

Cette fête est une occasion incontournable de réconcilier l'imaginaire et la dimension ludique si caractéristiques de l'enfance au cadre pédagogique institutionnel.

Préparez vos plus beaux déguisements et réalisez vos plus succulentes recettes à base de citrouille !



Lundi à vendredi : 7 h 00 à 17 h 45

Tél. : 684-0054, poste 115

Service de garde Saint-Michel

1255, avenue Chanoine-Morel, Sillery (Québec) G1S 4B1

www.csdecou.qc.ca/michel



Thématiques du mois de juin 2004

Service de garde Saint-Michel

Du 31 mai au 4 juin :

- **La semaine des services de garde**
«Ensemble... maintenant et pour longtemps»

Au terme d'une année scolaire riche en surprises et en émotions, voici venu le moment de souligner l'importance du rôle rempli par les services de garde pour les familles d'aujourd'hui, ainsi que sa complémentarité éducative dans le rapport d'interdépendance étroite école-famille.

A cette occasion, vous êtes cordialement invités à prendre part à l'activité spéciale du 2 juin. Surveillez les babillards !

Lundi à vendredi : 7 h 00 à 17 h 45
Tél. : 684-0054, poste 115

Du 7 au 25 juin :

- **Les insectes, ces acteurs aux multiples talents**

1. Pour faire découvrir aux enfants, de façon à la fois ludique et éducative, ces invertébrés pourvus d'un exosquelette.
2. Pour les conscientiser quant à l'importance de leur rôle dans la nature.
3. Pour les initier à l'identification des différentes espèces, tout en les distinguant des petites bêtes appartenant à d'autres classes, tels l'araignée et le mille-pattes.

Pour de plus amples informations, visitez le site de la société entomologique du Québec à l'adresse :
www.seq.qc.ca

Service de garde Saint-Michel

1255, avenue Chanoine-Morel, Sillery (Québec) G1S 4B1

Annexe 2

Commission
scolaire des
Découvreurs

Annexe 3

Commission
scolaire des
Découvreurs

Projet des Jardiniers Verts

Groupe/Décloisonnement de 5^{ème} et 6^{ème} année
École Fernand-Séguin, Commission scolaire des Découvreurs



Description du projet

Groupe d'élèves qui, sur une base volontaire, se sentent concernés par la protection et la promotion de l'Arboretum de notre école.

Mission des Jardiniers Verts

- Promotion :** Promouvoir le projet-école de l'arboretum au sein même de la communauté-école.
- Sensibilisation :** Voir à la protection de notre Arboretum et sensibiliser la communauté-école à poser les gestes appropriés au respect de cet espace naturel.
- Action :** Faire les tâches usuelles d'entretien et de revitalisation de notre arboretum.

Composition des Jardiniers Verts

Comité exécutif des Jardiniers Verts (rencontres bi-mensuelles)

- 10 élèves Jardiniers Verts et 10 élèves apprentis-Jardiniers Verts

Conseil général des Jardiniers Verts (rencontres bi-mensuelles)

- Comité exécutif des Jardiniers Verts
- Les représentants de classes
- 1 personne représentant le comité-école de l'Arboretum
- 1 personne représentante des parents bénévoles

Calendrier des activités des Jardiniers Verts

- Effectuer les tâches usuelles d'entretien et de revitalisation sur le site de l'arboretum, selon les saisons.
- Se rencontrer régulièrement pour établir un calendrier des activités de promotion, de sensibilisation et d'actions appropriées en liens avec sa mission première (promotion, sensibilisation et action).
- Se donner une structure représentative au sein même de la communauté-école. Créer un conseil général des Jardiniers Verts en proposant un processus d'élection pour faire élire une personne représentante pour chacune des classes de notre communauté-école (automne 2004).
- Établir un calendrier de rencontres et d'objectifs à atteindre pour le conseil général des Jardiniers Verts, et ce, pour l'année 2004-2005.

Liens à faire avec le projet des Jardiniers Verts et les compétences transversales

1. **Ordre intellectuel**
Exploiter l'information, exercer son jugement critique, mettre en œuvre sa pensée critique.
2. **Ordre méthodologie**
Se donner des méthodes de travail efficaces.
3. **Ordre personnel et social**
Structurer son identité, coopérer.
4. **Ordre de la communication**
Communiquer de façon appropriée.

Initiatives à court terme

- Chandail pour chacun des Jardiniers Verts
- Carte de membre pour chaque élève au sein des Jardiniers Verts
- Initier le processus d'élection pour les personnes représentantes de classes
- Planifier l'événement entourant le dévoilement de la murale de l'Arboretum (prévue pour la fin d'octobre 2004).

Annexe 4

Commission
scolaire des
Trois-Lacs



COMMISSION SCOLAIRE
DES TROIS-LACS



ÉCOLE SAINTÉ-MADELEINE

Calendrier des activités pédagogiques

→ Un coupon d'inscription pour la journée pédagogique doit être remis pour la date limite.
→ Un coupon réponse remis en retard sera accepté si des places sont disponibles. Le coupon devra être accompagné d'un 5,00\$ (frais supplémentaires)
→ Si enfant inscrit est absent lors de la journée pédagogique, les frais d'activités lui seront quand même facturés.

Dates	Activités	Frais d'activités
Lundi (1/2 journée p.m.) 30 août 2004	Activités au Service de garde	<i>aucun</i>
Mardi (1/2 journée p.m.) 31 août 2004	Activités au Service de garde	<i>aucun</i>
Vendredi 8 octobre 2004	Piscine intérieure de la Cité des Jeunes Cinéma Le Paris, Valleyfield	5,00\$
Vendredi 22 octobre 2004	Parc Oméga Montebello	10,00\$
Vendredi 5 novembre 2004	Aquadôme (Piscine) Ville Lasalle	5,00\$
Lundi 8 novembre 2004	CAPCAL (Science et activité physique) CEGEP André Laurendeau Lasalle	15,00\$
Vendredi 19 novembre 2004	Horizon Rock et piscine Olympique Montréal	15,00\$
Vendredi 7 janvier 2005	Activité au Service de garde et Cinéma Le Paris, Valleyfield	5,00\$
Vendredi 28 janvier 2005	Lazer Dark Zone Laval	15,00\$
Lundi 31 janvier 2005	Glissades sur tubes Mont Avila	15,00\$
Vendredi 15 avril 2005	Récréathèque Laval	10,00\$
Lundi 18 avril 2005	Piscine intérieure de la Cité des Jeunes Cinéma Le Paris, Valleyfield	5,00\$
Vendredi 20 mai 2005	Piscine intérieure de la Cité des Jeunes Activité céramique au service de garde	5,00\$
Vendredi 10 juin 2005	Parc aquatique Mont St-Sauveur	15,00\$



PÉDAGO 2004-2005

23 août 2004 :	À la rescousse des éducateurs
24 août 2004 :	Les envahisseurs de l'espace
25 août 2004 :	« Splish Splash »
26 août 2004 :	Serpents et échelles extrêmes
27 août 2004 :	Huma Suda
30 août 2004 (1/2) :	Rallye bottine
31 août 2004 (1/2) :	La chasse photographique
17 sept. 2004 :	Journée thématique (pommes)
12 octobre 2004 :	À la découverte d'un pays
5 novembre 2004 :	Journée des artistes et des sportifs
8 novembre 2004 :	Donjons et Dragons
26 novembre 2004 :	Jeu du commerce
5 janvier 2005 :	Journée des pantoufles
28 janvier 2005 :	Fort Boyard
31 janvier 2005 :	Lac Louise
18 février 2005 :	Opération ketchup
15 avril 2005 :	Piscine, gym et cinéma
18 avril 2005 :	Palais des jeux (réservé 10 h à 15 h)
20 mai 2005 :	Studio party times
? juin 2005 :	Thématique montagne
27 juin 2005 :	Domaine Fraiser
Les frais pour chacune des journées pédagogiques sont de 5.00\$ + 7.00\$ (pour les frais de garde) = 12.00\$	

Créé par Guylaine Carpentier

2004-12-02

Annexe 4

Commission
scolaire des
Bois-Francis

Annexe 5

Commission
scolaire des
Bois-Francis



IMPORTANT

DEVOIRS

IMPORTANT

Bonjour chers parents, le fonctionnement pour la période des devoirs est le même. Alors, dans le but d'offrir un meilleur service aux enfants qui font leurs devoirs, le système suivant est mis en place à partir du 7 septembre 2004.

1. Seul les enfants qui font des devoirs seront admis dans le local des devoirs.
2. Les locaux des devoirs seront la bibliothèque, le local d'anglais et la classe d'anglais intensif.
3. L'heure des devoirs sera la même, soit de 16h15 à 17h.
4. Les enfants qui ne feront pas de devoirs seront dans d'autres locaux à faire des activités.
5. Le coupon du parent doit nous dire si l'enfant fera ses devoirs ou non.
6. Si un changement doit être fait, le parent doit nous en aviser par écrit.
7. Le fonctionnement sera révisé pour les 9-12 mais au départ les devoirs seront fait de la même façon.

Afin de faire une liste, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon-réponse concernant la période de devoirs de vos enfants et de nous le retourner le plus tôt possible.

Selon la loi du ministère, nous sommes tenus d'offrir un lieu physique adéquat et propice à la réalisation des travaux scolaires.

Ceci ne nous engage aucunement vis-à-vis la réussite scolaire de vos enfants. Les parents devront vérifier à la maison le travail fait au Service de garde par leurs enfants.

Merci de votre compréhension face à ce fonctionnement. Si vous avez des commentaires veuillez nous en faire part.

Guylaine Carpentier
Responsable du Service de garde DYNAMONT

..... ✂

détacher et retourner au Service de garde s.v.p.

☐ **OUI** Mon enfant devra obligatoirement faire ses devoirs au Service de garde.

☐ **NON** Je refuse que mon enfant fasse ses devoirs au Service de garde.

Nom de l'enfant : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Commentaires : _____

Description de la période des devoirs à l'école Sainte-Madeleine

Début: :16h00

Durée de l'activité devoirs: 45 min (incluant 10 min de déplacement)

Participants: 85% participent à la période des devoirs

Contrat : À signer par les parents et l'enfant

Trois choix sur le contrat

1. Participé à la période de devoir tous les soirs (lundi au jeudi)
2. Participe certains soirs: sélectionner les jours désirés.
3. Ne participe pas à la période des devoirs, il sera en période de lecture et dessin dans le local d'accueil.

Règles à respecter à la période des devoirs :

- Je m'installe calmement à ma place.
- Je suis patient si j'ai besoin d'explications.
- Si j'ai terminé avant la fin de la période, je lis tranquillement à ma place.

Nous avons 7 locaux de classe qui sont utilisés pour la période des devoirs. Les enfants sont regroupés par niveau : une classe uniquement de 6^e année, deux groupes de niveau de 5^e année, deux autres groupes de niveau 4^e année et finalement deux classes de 3^e année.

Chaque éducateur gère la période de leçons et devoirs de façon personnelle.

Les règles générales sont :

- Demander par écrit les mots de vocabulaire à tous les enfants qui le désirent (deux à trois fois par semaine).
- Avoir du matériel d'apprentissage disponible (feuilles de verbes, mots-mystère, feuilles d'additions et multiplications etc.
- Assurer une atmosphère favorable à l'étude.

Manon

Annexe 5

Commission
scolaire des
Bois-Francis

Fonctionnement des devoirs Club 9-12 +++

Cette année les membres du Club 9-12 +++ auront plus de latitude en ce qui a trait à leurs devoirs. Ils auront l'opportunité de les débiter dès l'ouverture du local à 15h30 et pourront les poursuivre à leur guise. Un local supplémentaire (local d'anglais) sera disponible de 16h15 à 16h45 afin de favoriser une période calme pour l'exécution des devoirs. Des bureaux dans le couloir seront également mis à la disposition de ceux qui débiteront cette période et qui voudront continuer leurs devoirs dans le calme.

Au Club 9-12 +++ nous croyons que l'enfant a atteint une maturité suffisante pour gérer adéquatement ses devoirs. Mais si un problème se fait sentir, n'hésitez pas à nous en aviser et nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour remédier à la situation.

En espérant répondre à vos questionnements...

(Signature du responsable et de la direction de l'école)

Annexe 7

Commission
scolaire des
Découvreurs

École Fernand-Seguin Découvreurs

Commission scolaire des

Septembre
Thème: « L'amitié»



Le jeudi et le vendredi en fin de journée

- Création d'une toile de l'amitié
- Activité coopérative à l'aide de bouts de cordes
- Création collective artistique (à l'aide des mêmes bouts de cordes) ainsi qu'avec une photo de chacun des enfants de 4e année.



Octobre
Thème: "«Chair de poule»



Le jeudi et le vendredi en fin de journée

- Atelier culinaire "halloween" à déterminer (budget nécessaire)
- Création d'histoires à frissons et légendes urbaines (qui serviront du même coup pour le salon du livre en avril)
- ****Tout au long du mois, collecte de toutous et poupées usagés****
- notre projet "partage" (voir planification de novembre)

Novembre
Thème: «Je me souviens»



- Dîners animés sur le thème "Je me souviens" (chaque enfant aura la chance de partager avec le groupe un souvenir quelconque, un passage/moment de sa vie)

Le jeudi et le vendredi en fin de journée

- Suite aux dîners animés il y aura un projet au laboratoire informatique.

Création d'un livre intitulé «MA VIE, MON LIVRE, MON HISTOIRE»

- Plaque d'identification (genre plaque d'immatriculation)
- **Budget nécessaire pour matériels**(Aluminium)

- Projet partage: Visite du CHUL au département de pédiatrie et distribution des toutous et poupées amassés lors la collecte du mois d'octobre.



Décembre

Thème: «En toute sincérité, Joyeux Noël !»



Visite animée au centre hospitalier du Jeffery Hale pour un spectacle de Noël aux bénéficiaires et distribution de cartes de souhaits. Le tout en association avec les deux enseignantes de 4e année, Marie et Chantal.

****Un budget sera nécessaire pour les frais de transport****

-Date de l'événement à déterminer.

Le jeudi et le vendredi en fin de journée



-Préparatifs et pratiques en vue de notre passage au Jeffery Hall (bricolages, chants, compositions etc)

-Possibilité d'un petit spectacle de Noël donné par les 3e et 4e années.

-Date de l'événement à déterminer.



Janvier et février
Thème: «BRIC À BRAC»

Le jeudi et le vendredi en fin de journée

-Activité de démontage, remontage et recyclage de vieux appareils électriques et électroniques.

****Appareils déjà demandés auprès des parents d'élèves et au soutien informatique de la commission scolaire ****

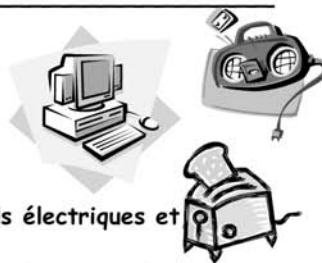
Budget nécessaire pour l'achat d'outils et de lunettes de protection

*****Autorisation demandée*****

Utilisation du sous-sol (sous le service de garde) 45 minutes / semaine pour atelier "brics à brac". Nous réquisitionnons ce local pour des raisons évidentes :

- Beaucoup de matériels à installer et à ranger.
- Endroit ressemblant le plus à un établi
- Possibilité de laisser le matériel sur place une fois l'activité terminée
- Durée de l'activité (très courte par semaine)

Possibilité de poursuivre l'activité «BRIC À BRAC» en mars.



Annexe 7

Commission
scolaire des
Découvreurs

Annexe 7

Commission
scolaire des
Découvreurs



Mars

Thème: «Retour vers le futur»



Le jeudi midi: Laboratoire informatique

Projet: Retour vers le futur (Ma vie, mon livre, mon histoire)

-Chaque enfant utilisera son imagination afin de créer sa propre autobiographie "FICTIVE" d'aujourd'hui jusqu'à l'âge de trente ans. Il fera des hypothèses de ce que sera sa vie pour les vingt prochaines années selon ses goûts, capacités et intérêts d'aujourd'hui!

****Nous ferons un montage de «Je me souviens» et «Retour vers le futur» pour créer une oeuvre intéressante pour le Salon du livre****

Avril

Thème: «Les p'tits becs sucrés»



Le jeudi et le vendredi en fin de journée

-Atelier culinaire avec produits de l'érable

****Budget nécessaire****

-Bricolage: Fabrication d'une cabane à sucre miniature (recyclage)

-Salon du livre: Présentation de " Ma vie, mon livre, mon histoire "



Mai - juin

Thème: «Je croque dans mon sport»

Le jeudi et le vendredi en fin de journée

Activités sportives dirigées, à l'extérieur et au gymnase :

Tournoi de pétanque	soccer	baseball	ballon-chasseur	tennis
corde à danser	ronde de balle	aki	drapeau	touch-football



****Possibilité d'un spectacle du 2e cycle****

*****Prendre note qu'à la fin de chaque mois, les anniversaires de naissance seront soulignés d'une quelconque façon*****

**Compétences touchées
tout au long de l'année
2004-2005**

Septembre:

- Compétence d'ordre intellectuel (résoudre des problèmes)
- Compétence d'ordre méthodologique (se donner des méthodes de travail efficaces)
- Compétence d'ordre personnel et social (coopérer)

Octobre:

- Compétence d'ordre intellectuel (mettre en oeuvre sa pensée créative)
- Compétence d'ordre méthodologique (exploiter les TIC)
- Compétence d'ordre personnel et social (coopérer)

Novembre:

- Compétence de l'ordre de la communication
- Compétence d'ordre personnel et social (Structurer son identité)
- Compétence d'ordre intellectuel (Mettre en oeuvre sa pensée créatrice)

Décembre:

- Compétence de l'ordre de la communication
- Domaine générale de formation : Vivre-ensemble et citoyenneté

Janvier - février:

- Compétence d'ordre méthodologique (Se donner des méthodes de travail efficaces)
 - Compétence d'ordre personnel et social (Coopérer)
- Domaine de la science et de la technologie (Exploration)

Mars:

- Compétence d'ordre intellectuel (Mettre en oeuvre sa pensée créative)
- Compétence d'ordre méthodologique (Exploiter les TIC)
- Compétence d'ordre personnel et social (structurer son identité)

Avril:

- Compétence d'ordre méthodologique (Se donner des méthodes de travail efficaces)
- Domaine des Arts

Mai - juin:

- Santé et bien-être
Domaine du développement personnel
- Compétence d'ordre personnel et social (Coopérer)

** D'autres compétences seront touchées tout au long de l'année, ici et là, dans des petits projets de dernière minute et sur les heures du midi**

Annexe 7

Commission
scolaire des
Découvreurs



ÉCOLE DE L'ESCALE ET DU PLATEAU
Pavillon de L'Escale
 8805, avenue de Laval,
 Charlesbourg (Qc) G1G 4X6
 Tél. 622-7891
www.delescale.qc.ca



**Commission scolaire
des Premières-Seigneuries**
 643, avenue du Génacle, Beauport (Québec) G1E 1B3

Annexe 8

Commission
scolaire des
Premières-
Seigneuries

*Aux parents utilisateurs du Service de garde
des élèves de 1^{ère}, 2^{ème} année*

10 septembre 2004



Pour l'année 2004-2005 qui débute, le projet éducatif de l'équipe du Service de garde se traduit une fois de plus par des ateliers divers qui se tiendront du 20 septembre au 17 décembre 2004, de 15h15 à 16h45. Les activités ont lieu le lundi, mercredi et jeudi. Le mardi les devoirs sont offerts sur inscription. Ceux qui ne sont pas inscrits ont droit à des activités variées. Pour le lundi, le mercredi et le jeudi, l'aide aux devoirs est offert parmi les choix d'ateliers.

Comme nous vous l'avons expliqué dans notre dernier envoi, nous vous faisons part des compétences transversales explorées pour chacun des ateliers, en lien avec la réforme.

*Le lundi, mercredi et jeudi, votre enfant a le choix entre diverses activités. Il est **obligatoire de choisir une activité** à chaque jour. Il faut prévoir un 2^e choix, si le groupe est complet. Un coût est exigé pour certains ateliers qui demandent du matériel spécialisé. Ce montant nous permet d'innover et d'offrir de la variété aux enfants.*

Après la date limite d'inscription les enfants seront placés dans les activités où il restera des places libres. La liste des élèves inscrits est affichée sur le tableau à l'accueil du service de garde à l'Escale et au Plateau. Vous devez aller chercher votre enfant dans son local.

DATES D'INSCRIPTION : 14 ET 15 SEPTEMBRE DE 15H30 À 18 HEURES

Lundi

1. Atelier de décors en pâtes

Tu as le goût de fabriquer divers objets (bijoux, cadre pour photo, décorations de Noël) avec l'aide de pâtes alimentaires ??? Alors cet atelier est fait pour toi. Viens explorer ta créativité tout en t'amusant !!

Coût : 10,00\$

Éducatrice : Sylvie Racine

Compétence transversale explorée : Mettre en œuvre sa pensée créatrice

2. Atelier le jeu des Sirènes (chansons)

Viens apprendre à surprendre ton entourage en élargissant ton répertoire de chansons. Au menu je t'offre Arthur la chasse aux lions, un éléphant, l'ami Chacadoumi, Aram Sam Sam et peut-être deviendras-tu un-e futur-e académicien-ne !!!

Coût : Aucun

Éducatrice : Michelle Badeau

Compétence transversale explorée : Structurer son identité

3. Atelier de grands jeux à l'extérieur

Viens libérer ton énergie avec tes amis !! Dans cet atelier, tu auras l'occasion de faire plusieurs sports comme le soccer, le hockey, le ballon balai et tous ces jeux se feront à l'extérieur pour profiter du plein air. Si tu as envie de bouger, inscris toi vite !!!

Coût : Aucun

Éducateurs : Sophie Pradet

Compétences transversales explorées : Coopérer, communiquer de façon appropriée

4. Aide aux devoirs

Pour cette activité, les enfants pourront bénéficier d'aide et de supervision des devoirs. Si le temps le permet, les devoirs seront corrigés mais les parents devraient tout de même s'assurer qu'ils sont bien terminés.

Condition d'admissibilité : L'enfant doit signer le contrat avec ses parents.

Éducatrice : Michelle Badeau

Compétence transversale explorée : Structurer son identité

Mardi (NOUVEAUTÉ : VOUS DEVEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT)

1. Aide aux devoirs

Pour cette activité, les enfants pourront bénéficier d'aide et de supervision des devoirs. Si le temps le permet, les devoirs seront corrigés mais les parents devraient tout de même s'assurer qu'ils sont bien terminés.

Condition d'admissibilité : L'enfant doit signer le contrat avec ses parents.

Éducatrice : Michelle Badeau

Compétence transversale explorée : Structurer son identité

Mercredi

1. Aide aux devoirs

Pour cette activité, les enfants pourront bénéficier d'aide et de supervision des devoirs. Si le temps le permet, les devoirs seront corrigés mais les parents devraient tout de même s'assurer qu'ils sont bien terminés.

Condition d'admissibilité : L'enfant doit signer le contrat avec ses parents

Éducatrice : Sylvie Racine

Compétence transversale explorée : Structurer son identité

2. Atelier d'escalade et jeux de gymnase

Aimes-tu les défis ? Alors notre mur d'escalade est enfin arrivé !!! Si tu as le goût d'améliorer tes techniques de grimpeur, de vivre une nouvelle expérience en toute sécurité et de pratiquer toutes sortes de jeux en ateliers au gymnase, cet atelier est pour toi !!!

Coût : Aucun

Éducatrices : Sophie Pradet et Michelle Badeau

Compétence transversale explorée : Résoudre des problèmes

Annexe 8

Commission
scolaire des
Premières-
Seigneuries

3. *Atelier de danse*

Viens créer ta propre chorégraphie en équipe. Durant la 1^{re} partie du cours, tu recevras de la formation donnée par Sylvie Ferland professeure émérite sur la structure, le rythme et les mouvements liés à la danse. Dans la 2^{me} partie du cours, en équipe de 6, tu devras choisir ta musique, tes mouvements et arriver à créer ta danse. Un spectacle sera donné à la fin du cours pour tes parents.

Coût : 8,00\$

Éducatrice : Josée Tremblay

Compétence transversale explorée : Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Jeudi

1. *Atelier de modelage*

Viens faire travailler tes petits doigts magiques à travers cet atelier. Tu auras l'occasion de créer quelques objets à partir de médiums différents que tu pourras fabriquer (pâte de sel, pâte de sable, de l'argile etc.). Viens faire travailler ton imagination, je t'attends !!

Coût : 8.00\$

Éducatrice : Sophie Pradet

Compétence transversale explorée : Mettre en œuvre sa pensée créatrice

2. *Aide aux devoirs*

Pour cette activité, les enfants pourront bénéficier d'aide et de supervision des devoirs. Si le temps le permet, les devoirs seront corrigés mais les parents devraient tout de même s'assurer qu'ils sont bien terminés.

Condition d'admissibilité : L'enfant doit signer le contrat avec ses parents

Éducatrice : Manon Gaudreault

Compétence transversale explorée : Structurer son identité

3. *Atelier d'expériences scientifiques*

Boum ! Badaboum ! Les expériences de tous les genres te fascinent ? Viens découvrir des phénomènes comme la formation des nuages, l'épanouissement des pétales de fleurs, apprendre à gonfler un ballon sans souffler, etc. J'ai hâte de m'amuser avec toi !!!

Coût : 4,00\$

Éducatrice : Michelle Badaeu

Compétences transversales explorées : Exploiter l'information, résoudre des problèmes

4. *Atelier de sports*

Au cours des semaines, viens bouger en te familiarisant avec diverses activités physiques. Nous nous amuserons en jouant au mini-basket, hockey ping-pong, et bien d'autres jeux qui exigent ta bonne humeur et ton entrain. Je t'attends !!

Coût : Aucun

Éducatrice : Sylvie Racine

Compétences transversales explorées : Coopérer, communiquer de façon appropriée

N.B. La majeure partie de ces ateliers se déroulent au Plateau

Fiche d'inscription aux ateliers

<i>Jour</i>	<i>Activités</i>	<i>Coût</i>	<i>Local</i>	<i>École</i>
<i>Lundi</i>	1) Atelier de décors en pâtes	10,00\$	Dauphins	Escalé
	2) Atelier le jeu des Sirènes	Aucun	Hobbits	Escalé
	3) Atelier grands jeux	Aucun	Musique	Escalé
	4) Atelier de devoirs	Aucun	P'tits garnements	Plateau
<i>Mardi</i>	1) Aide aux devoirs	Aucun	École 2 ^{ème} étage	Escalé
<i>Mercredi</i>	1) Aide aux devoirs	Aucun	Les sportifs	Plateau
	2) Atelier d'escalade et jeux de gymnase	Aucun	Gymnase	Escalé
	3) Atelier de danse	8,00\$	Musique	Escalé
<i>Jeudi</i>	1) Atelier de modelage	8,00\$	Hobbits	Escalé
	2) Aide aux devoirs	Aucun	Hawaïens	Plateau
	3) Atelier d'expériences scientifiques	4,00\$	Scoobidoo	Escalé
	4) Atelier de sports	Aucun	Palstre	Plateau
<i>Vendredi</i>	1) Activités libres	Aucun	Du midi	Escalé

Veuillez apporter cette fiche réponse au Service de garde lors de l'inscription.

Service de garde lors de l'inscription.

Nom de l'enfant : _____

Groupe : _____

Annexe 8

Commission
scolaire des
Premières-
Seigneuries

